

## ORDRE DU JOUR

Séance régulière du conseil municipal de la  
Municipalité de Saint-Ubalde  
qui se tiendra le **7 octobre 2024 à 19 h,**  
à la salle du conseil, située au 427-C, boulevard Chabot

---

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour;
2. Ajournement de la séance ordinaire du 7 octobre 2024;
3. Consultation publique :
  - 3.1. Règlement numéro 217-25 (Hôtel chez Rolland);
  - 3.2. Règlement numéro 216-8 (Hôtel chez Rolland)
  - 3.3. Règlement numéro 217-26 (Écocentre);
4. Réouverture de la séance ordinaire du 7 octobre 2024;
5. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 16 septembre 2024 et de la séance extraordinaire du 30 septembre 2024;
6. Affaires relevant des procès-verbaux;
7. Adoption des comptes au 4 octobre 2024;
8. Dépôt rapport dépenses accumulées masse salariale;
9. Dépôt rapport revenus-dépenses;
10. Questions laissées en suspens;
11. Première période de questions;
12. Autorisation de coûts supplémentaires en lien avec la caractérisation d'amiante et de plomb dans le cadre des travaux de réaménagement de l'Église;
13. Paiement de facture Stantec Experts-Conseils Ltée;
14. Mandat à la firme SRS Sauvetage nautique;
15. Adhésion à l'Association des personnes handicapées de Portneuf (APHP);
16. Modification au contrat de travail de la directrice générale et greffière-trésorière;
17. Commandite Pêche blanche de la Morelle – Édition 2025;
18. Fondation École secondaire de Saint-Marc – Achat de cartes activités Vins et fromage;
19. Engagement de la municipalité à effectuer la connexion du 187 et 189 rang Saint-Georges au réseau d'aqueduc
20. Déneigement des conteneurs lac Sainte-Anne - saison 2024-2025;
21. Déneigement des citernes dans les rangs – saison 2024-2025;
22. Adoption du budget 2025 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)
23. Coût annuel pour l'approvisionnement en eau potable pour les citoyens non desservis par le réseau d'aqueduc municipal;

24. Adoption du deuxième projet de règlement numéro 217-25 modifiant le règlement de zonage numéro 217 afin de créer la zone M-15 à même les zones M-5 et M-6 ainsi que de bonifier certaines dispositions de la réglementation d'urbanisme; (***Projet terrain Hôtel chez Rolland***)
25. Adoption du premier projet de règlement numéro 217-27 modifiant le règlement de zonage numéro 217 afin de limiter le développement domiciliaire dans certaines parties du territoire ainsi que de bonifier certaines dispositions règlementaires;(***Développement 2<sup>e</sup> rangée / conteneurs / barrière de sédiments***)
26. Adoption du projet de règlement numéro 216-10 modifiant le plan d'urbanisme numéro 216 afin de limiter le développement domiciliaire dans certaines parties du territoire; (***Développement 2<sup>e</sup> rangée***)
27. Adoption du projet de règlement numéro 220-10 modifiant le règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 220 afin d'assujettir la mise en place d'un conteneur à un certificat d'autorisation; (***Conteneurs***)
28. Adoption du projet de règlement numéro 265-1 abrogeant le règlement numéro 265 (***Moratoire***);
29. Varia :
30. Dépôt des états comparatifs au 30 septembre 2024;
31. Correspondance;
32. Rapport du directeur des travaux publics;
33. Rapport du directeur incendie;
34. Rapport du directeur des loisirs;
35. Rapport de la directrice de l'urbanisme;
36. Rapport de l'agente de développement;
37. Suivi des différents comités;
38. Période de questions;
39. Certificat de disponibilité;
40. Fin de la séance.